BANQUE DES ETATS

COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE

DE L'AFRIQUE CENTRALE

Séance	du	06	Juillet	2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu sa deuxième réunion ordinaire de l'année, le 06 juillet 2011 dans la Salle du Conseil de l'Agence de la BEAC de Douala (République du Cameroun), sous la présidence de Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette séance, le CPM a pris connaissance des tendances de l'économie mondiale au premier semestre 2011 ainsi que des prévisions économiques, monétaires et financières actualisées de la CEMAC en 2011.

Le CPM a ainsi noté qu'au cours du premier semestre 2011, la croissance économique mondiale s'est poursuivie à un rythme modéré. Cette évolution demeure toutefois plus lente dans les pays avancés que dans les économies émergentes et en développement. De plus, l'économie mondiale reste exposée à des risques importants de ralentissement, notamment les tensions persistantes sur certains compartiments des marchés financiers de la Zone euro, le renchérissement des prix des matières premières et l'incertitude géopolitique dans les pays du Maghreb et du Moyen Orient.

Au plan sous-régional, pour l'année 2011, les perspectives macroéconomiques actualisées confirment la relance de la croissance économique, avec une progression du PIB réel de 5,2 %, contre 4,3 % en 2010. Cette tendance serait entretenue par la hausse de la production pétrolière et de gaz, l'orientation favorable du secteur non pétrolier qui bénéficierait du dynamisme des télécommunications, des transports et des industries manufacturières ainsi que du lancement d'importants projets d'exploitation de minerais et de l'intensification des travaux de construction des infrastructures publiques dans les pays membres. De même, les comptes publics, extérieurs et monétaires s'amélioreraient sous l'effet, entre autres, du raffermissement des cours des matières premières. Tout en restant modérées, les pressions inflationnistes réapparaîtraient, le taux d'inflation passant à 2,1 % en 2011 contre 1,5 % en 2010. De son coté, le taux de couverture extérieure de la monnaie demeurerait confortable, au dessus de 100 %.

Dans ce contexte, et après analyse de la balance des risques pesant sur la stabilité monétaire et financière, le CPM a décidé de maintenir inchangées les conditions d'interventions de la BEAC.

Il a, en outre, adopté les objectifs monétaires et de crédit *révisés* des six Etats de la CEMAC proposés par les Comités Monétaires et Financiers Nationaux pour le quatrième trimestre de l'année 2011 et le premier trimestre de l'année 2012, compatibles avec les différents cadrages macro-économiques des pays.

Abordant les questions relatives aux réserves de change, le CPM a pris connaissance de la situation à fin mai 2011, et approuvé la stratégie de gestion des réserves de change pour le second semestre de l'année./-

Fait à Douala, le 06 juillet 2011

Le Président du Comité de Politique Monétaire,

Lucas ABAGA NCHAMA